

**ORGANISATION DU DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT
ANNEE 2023**

	MAI 2023	JUILLET 2023	SEPTEMBRE 2023	NOVEMBRE 2023
Dates des Commissions	entre le 24 et 26/05/2023	07/07/2023	15/09/2023	17/11/2023
Affichages des résultats dans les IFAS	non définis par la DREETS à ce jour (un mail vous sera envoyé par le secrétariat de filière avec le lien pour accéder à la liste des diplômés,dès réception)			
Instructions aux candidats <small>(informations pouvant changer, merci de vous renseigner au secrétariat de Filière)</small>	<p>L'affichage des résultats se fera sur le site de la DREETS ainsi que sur notre site Internet / Résultats diplomation / Résultats IFAS.</p> <p>Pour savoir s'ils sont diplômés, les élèves n'ayant pas donné l'accord pour l'affichage de leurs informations sur Internet, pourront se déplacer pour consulter la liste complète qui sera également affichée en version papier, sur notre panneau d'affichage à l'entrée du Centre de Formation.</p> <p>Pour information : nous n'avons pas l'autorisation de fournir une attestation de réussite, la DREETS estimant que la liste d'admis diffusée fait foi auprès des employeurs.</p>			
	<p><u>Instructions aux candidats données par la DREETS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'école conserve les diplômes pendant une durée de <u>trois mois</u>. ❖ Au-delà de cette période, le retrait des diplômes s'effectuera par les intéressés, sur présentation d'une pièce d'identité, ou par les personnes munies d'une procuration, d'une pièce d'identité, et d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme, à la : <p align="center"> DREETS GRAND EST Unité certifications et titres professionnels - Service compétences Cité administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 67084 STRASBOURG CEDEX </p>			
	<p align="center"><u>Instructions aux candidats données par l'IFAS</u></p> <p>un mail sera envoyé aux EAS, par le secrétariat de filière, pour les informer de la date à partir de laquelle ils pourront récupérer le dossier et le diplôme, à l'IFAS (aucun envoi par voie postale puisque remise contre émargement)</p> <p>possibilité de faire un procuration, dans ce cas, il faut suivre le mode opératoire qui se trouve dans le dossier "Résultats diplomation" - "Résultats IFAS" sur le site internet du Centre de Formation</p> <p>ATTENTION : aucun document ne sera remis si la procédure n'est pas suivie</p>			